

1.1. Environnement de travail

Le (la) technicien(ne) de la qualité est amené(e) à réaliser ses missions ou activités quel que soit le secteur d'activité (automobile, aéronautique, alimentaire, médical, chimie, services, ...). Il (elle) intervient, à partir de consignes ou de missions qui lui sont assignées dans le cadre des exigences qualité produits process, et il (elle) est aussi amené(e) à recueillir des informations précises sur la qualité de fabrication des produits directement sur le terrain, dans tous les services ou départements de l'entreprise et éventuellement chez le fournisseur ou le client (interne ou externe).

1.2. Interactions dans l'environnement de travail

Le (la) titulaire de la qualification agit sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique (responsable qualité, directeur qualité, direction général, ...). Pour atteindre ses objectifs de maintien ou d'amélioration de la qualité produit/process, il ou elle est amené(e.) à travailler avec les services supports et la production (groupe de travail, réunion, expertise...).
Il se doit également d'être à l'écoute des exigences clients au sens large (interne et externe)

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>La mise en place d'un plan d'action</p> <p>Le (la) Technicien (ne) de la qualité doit qualifier la situation initiale (par exemple défaut qualité) par rapport à une situation attendue.</p> <p>Cette première étape permet ensuite d'analyser les écarts en vue de formaliser un plan d'actions</p> <p>Le (la) Technicien (ne) de la qualité utilise les méthodes et moyens de l'entreprise comme par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour décrire la situation initiale : Qui Quoi Où Quand Comment Combien Pourquoi (QQOQCCP), Diagramme Pareto • Pour qualifier la situation initiale : des indicateurs mesurables et évaluables • Pour l'analyse des écarts : diagramme causes effets, 5 pourquoi • Pour formaliser le plan d'actions : Gantt, PERT. 	<p>1. Identifier la situation initiale par rapport à l'attendu</p> <p>L'identification de la situation initiale par rapport à l'attendu doit permettre de quantifier et qualifier la situation en vue de mesurer les écarts entre l'initial et l'attendu.</p> <p>L'identification de la situation initiale par rapport à l'attendu se fait à partir des objectifs définis par le commanditaire</p> <p>Les informations réglementaires et/ou normatives sont à disposition.</p> <p>Les règles de sécurité sont à disposition</p>	<p>L'UIMM territoriale centre d'examen définit les modalités d'évaluation en concertation avec l'entreprise et les acteurs concernés (entreprise, candidats, UIMM Territoriale...).</p> <p>Cette évaluation sera complétée par l'avis de l'entreprise.</p> <p>Modalités d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Evaluation en situation professionnelle réelle Ou - Présentation des projets ou activités réalisés en milieu professionnel Ou - Evaluation à partir d'une situation professionnelle reconstituée Et - Avis de l'entreprise 	<p><u>En matière de méthodes utilisées :</u> Les méthodes de collecte et/ou de traitement (calcul, pareto, graphique, mesure, représentation...) des données mises en place permettent de circonscrire la situation (identification claire de la problématique et des coûts associés, ...).</p> <p><u>En matière de moyens utilisés :</u> Les indicateurs retenus sont adaptés à l'objectif recherché</p> <p><u>En matière de liens professionnels / relationnels :</u> Le bon interlocuteur (Client, fournisseur, services support, ou la production...) est identifié et sollicité en utilisant les moyens de communication adaptés.</p> <p><u>En matière de contraintes liées au milieu et environnement de travail :</u> Les directives groupes ou de l'entreprise, les normes, la réglementation, sont connues et respectées (Politique qualité, standard, ...) Les règles de sécurité sont respectées.</p> <p><u>En matière de résultats attendus :</u> La situation attendue est connue de façon quantitative et/ou qualitative (les objectifs, sous forme d'indicateurs mesurables ou évaluables, exemple : taux de rebuts, nombre ou types de panne, taux de services, nombre de retour clients, ...) L'état des lieux initial est réalisé, sur la base des indicateurs mesurables ou évaluables. Les écarts, entre l'initial et l'attendu, sont mesurés de façon exhaustive et fiable.</p>

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
	<p>2. Analyser les écarts</p> <p>L'analyse des écarts doit permettre d'identifier des leviers d'actions pour réduire (voire supprimer) les écarts</p> <p>L'analyse des écarts se fait à partir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des indicateurs mesurables et évaluable - Des données communiquées et/ou accessibles (approche terrain, traitement de données) <p>Les informations réglementaires et/ou normatives sont à disposition.</p> <p>Les règles de sécurité sont à disposition</p>	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
		<p>L'UIMM territoriale centre d'examen définit les modalités d'évaluation en concertation avec l'entreprise et les acteurs concernés (entreprise, candidats, UIMM Territoriale...).</p> <p>Cette évaluation sera complétée par l'avis de l'entreprise.</p> <p>Modalités d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Evaluation en situation professionnelle réelle Ou - Présentation des projets ou activités réalisés en milieu professionnel Ou - Evaluation à partir d'une situation professionnelle reconstituée Et - Avis de l'entreprise 	<p><u>En matière de méthodes utilisées :</u> La sélection des outils d'analyses est déterminée en fonction de la nature des écarts constatés en tenant du type de production (continue, grande série, spécifique, unitaire...) Les indicateurs sont exploités</p>
			<p><u>En matière de moyens utilisés :</u> Les outils adaptés sont utilisés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour une approche terrain : diagramme causes effets, 5 pourquoi, pareto... • Pour le traitement de données : plan d'expériences, maîtrise statistique des procédés,...
			<p><u>En matière de liens professionnels / relationnels :</u> Le bon interlocuteur est identifié et sollicité en utilisant les moyens de communication adaptés (Client, fournisseur, services support, ou la production...).</p>
	<p><u>En matière de contraintes liées au milieu et à l'environnement de travail :</u> Les directives groupes ou de l'entreprise, les normes, la réglementation, sont connues et respectées (Politique qualité, standard, ...) Les règles de sécurité sont respectées.</p>		
	<p><u>En matière de résultats attendus :</u> Des leviers d'actions permettant de traiter les écarts sont identifiés. (détection des causes racines, ...)</p>		

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
	<p>3. Définir un plan d'actions</p> <p>La définition du plan d'actions permet d'identifier pour chaque action identifiée, le responsable de l'action, le délai ainsi que les éléments de mesure de l'efficacité afin de réaliser un suivi du plan d'avancement du plan d'actions.</p> <p>La définition du plan d'action se fait à partir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - De l'analyse des écarts et l'identification des actions - L' (les) outils de planification mis à disposition <p>Les informations réglementaires sont à disposition</p> <p>Les règles de sécurité sont à disposition</p>	<p>L'UIMM territoriale centre d'examen définit les modalités d'évaluation en concertation avec l'entreprise et les acteurs concernés (entreprise, candidats, UIMM Territoriale...).</p> <p>Cette évaluation sera complétée par l'avis de l'entreprise.</p> <p>Modalités d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Evaluation en situation professionnelle réelle Ou - Présentation des projets ou activités réalisés en milieu professionnel Ou - Evaluation à partir d'une situation professionnelle reconstituée Et - Avis de l'entreprise 	<p><u>En matière de méthodes utilisées :</u> Le plan d'actions prend en compte : •Les tâches critiques, les contraintes (techniques, organisationnelles, humaines et financières), les échéances, les possibilités de jalonnement, de lissage des ressources, ... •Les points de validation et de cadrage (instance de pilotage) définis à des moments opportuns; •Les séances de travail nécessaires (rythme, nature de la réunion, personnes conviées en fonction de leur contribution au projet...);</p> <p><u>En matière de moyens utilisés :</u> L'outil de planification utilisé est en cohérence avec l'objectif. (ex : PDCA, Planning....)</p> <p><u>En matière de liens professionnels / relationnels:</u> Les bons interlocuteurs (Client, fournisseur, services support, ou la production...) sont identifiés et impliqués en utilisant les moyens de communication adaptés.</p> <p><u>En matière de contraintes liées au milieu et à l'environnement de travail :</u> Les directives groupes ou de l'entreprise, les normes, la réglementation, sont connues et respectées (Politique qualité, standard, ...) Les règles de sécurité sont respectées.</p> <p><u>En matière de résultats attendus :</u> Le plan d'actions est proposé et structuré (coûts, contraintes, délais, responsabilités), celui-ci prend en compte les éléments de mesure de son efficacité (moyens et critères). Les actions sont priorisées et justifiées. Le plan d'actions est en cohérence avec les ressources à disposition. Le suivi de l'avancement du plan d'actions est réalisé.</p>

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
	<p>4. Mesurer l'efficacité du plan d'action</p> <p>La mesure de l'efficacité de l'action permet de vérifier que l'action mise en place permet de réduire (voire supprimer) les écarts entre la situation initiale et l'attendu. En cas d'efficacité avérée, la communication auprès des équipes opérationnelles est réalisée pour les informer des nouveaux standards.</p> <p>La mesure de l'efficacité de l'action se fait à partir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'un plan d'action finalisé ; - D'indicateurs retenus. <p>Les outils de mesure correspondants sont identifiés.</p> <p>Les écarts initiaux sont identifiés.</p> <p>Les règles de sécurité sont à disposition.</p>	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
		<p>L'UIMM territoriale centre d'examen définit les modalités d'évaluation en concertation avec l'entreprise et les acteurs concernés (entreprise, candidats, UIMM Territoriale...).</p> <p>Cette évaluation sera complétée par l'avis de l'entreprise.</p> <p>Modalités d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Evaluation en situation professionnelle réelle Ou - Présentation des projets ou activités réalisés en milieu professionnel Ou - Evaluation à partir d'une situation professionnelle reconstituée Et - Avis de l'entreprise 	<p><u>En matière de méthodes utilisées :</u> Les valeurs des indicateurs sont vérifiées au regard de la situation attendue.</p> <p><u>En matière de moyens utilisés :</u> Les outils de mesures sont adaptés aux types d'actions définies (métrologique, financier, fréquence des relevés, précision des moyens...)</p> <p><u>En matière de liens professionnels / relationnels :</u> Les bons interlocuteurs sont impliqués en utilisant les moyens de communication adaptés. Le commanditaire est informé des résultats Obtenus (tableau de bords, reporting, rapport d'étude...)</p> <p><u>En matière de contraintes liées au milieu et à l'environnement de travail :</u> Les directives groupes ou de l'entreprise, les normes, la réglementation, sont connues et respectées (Politique qualité, standard, ...) Les règles de sécurité sont respectées.</p> <p><u>En matière de résultats attendus :</u> Le(s) résultat(s) obtenu(s) est (sont) comparé(s) au(x) résultat(s) attendu(s)</p> <p>Le cas échéant, les écarts avec les objectifs sont justifiés.</p> <p>Les équipes opérationnelles sont informées des résultats obtenus</p>

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
<p>La formalisation d'un processus qualité produit/process</p> <p>Le (la) Technicien (ne) de la qualité doit formaliser un processus opérationnel et rédiger les documents applicables par les utilisateurs. Permettant de maintenir un niveau de qualité satisfaisant pour l'entreprise.</p> <p>Le (la) Technicien (ne) de la qualité utilise les différents outils de traitement et de transmission des informations, en vigueur au sein de l'entreprise (instruction, mode opératoire, consignes, check list, fiche de relevés...). Le (la) Technicien (ne) de la qualité définit les indicateurs qualité permettant d'identifier les écarts entre le réel et l'attendu pour construire son analyse.</p>	<p>5. Formaliser un processus opérationnel</p> <p>La formalisation d'un processus opérationnel doit permettre d'identifier l'ensemble des étapes et leur enchaînement. Pour chaque étape, les données d'entrée, de sortie ainsi que la valeur ajoutée sont identifiées.</p> <p>La formalisation d'un processus opérationnel se fait à partir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des règles d'écriture de l'entreprise - Des exigences spécifiques (attente client, normatif, exigences métiers....) <p>L'instance de validation du processus est connue.</p>	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
		<p>L'UIMM territoriale centre d'examen définit les modalités d'évaluation en concertation avec l'entreprise et les acteurs concernés (entreprise, candidats, UIMM Territoriale...).</p> <p>Cette évaluation sera complétée par l'avis de l'entreprise.</p> <p>Modalités d'évaluation :</p>	<p>En matière de méthodes utilisées : Les activités du processus sont décrites, les intervenants sont définis et les indicateurs et/ou instances de suivi sont déterminés.</p>
		<ul style="list-style-type: none"> - Evaluation en situation professionnelle réelle Ou - Présentation des projets ou activités réalisés en milieu professionnel Ou - Evaluation à partir d'une situation professionnelle reconstituée Et - Avis de l'entreprise 	<p>En matière de moyens utilisés : Les données d'entrée nécessaires à la réalisation du processus et les données de sortie, résultats des activités du processus, sont identifiées et localisées.</p>
			<p>En matière de liens professionnels / relationnels : Les acteurs et animateurs du processus sont identifiés ; ils sont intégrés à la démarche de formalisation.</p>
	<p>En matière de contraintes liées au milieu et environnement de travail : Le processus doit inclure l'analyse de ses propres risques et être intégré à l'analyse globale des risques.</p>		
	<p>En matière de résultats attendus : Le processus respecte des règles d'écriture de l'entreprise : données d'entrée, de sortie, les indicateurs, les actions, les acteurs.... Les activités sont synthétisées, par ordre chronologiques (logigramme, schéma, ...) La validité du processus est vérifiée, sur le terrain. Une recherche de standard est priorisée.</p>		

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
	<p>6. Rédiger des documents applicables par les utilisateurs</p> <p>La rédaction des documents applicables par les utilisateurs doit permettre de formaliser ce qui est attendu par l'entreprise pour atteindre le niveau de qualité exigé par le client.</p> <p>La rédaction des documents applicables par les utilisateurs se fait à partir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - De la charte graphique et/ou politique qualité en vigueur et/ou les usages dans l'entreprise - Des différents outils de traitement et de transmission des informations, en vigueur au sein de l'entreprise, - Des exigences spécifiques (attente client, normatif, exigences métiers....) <p>Le périmètre des activités est connu et défini.</p> <p>Les pratiques de l'entreprise sont connues.</p> <p>La procédure opérationnelle est définie et prise en compte.</p>	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
		<p>L'UIMM territoriale centre d'examen définit les modalités d'évaluation en concertation avec l'entreprise et les acteurs concernés (entreprise, candidats, UIMM Territoriale...).</p> <p>Cette évaluation sera complétée par l'avis de l'entreprise.</p> <p>Modalités d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Evaluation en situation professionnelle réelle Ou - Présentation des projets ou activités réalisés en milieu professionnel Ou - Evaluation à partir d'une situation professionnelle reconstituée Et - Avis de l'entreprise 	<p><u>En matière de méthodes utilisées :</u> Une analyse des besoins documentaires est réalisée sur la base de la procédure concernée.</p>
			<p><u>En matière de moyens utilisés :</u> Les différents outils de traitement et de transmission des informations, en vigueur au sein de l'entreprise, sont utilisés de manière à concourir à l'efficacité globale de la procédure (instruction, mode opératoire, consignes, check list, fiche de relevés...).</p>
			<p><u>En matière de liens professionnels / relationnels :</u> Les attentes et contraintes des utilisateurs sont prises en compte. L'instance de validation est sollicitée.</p>
	<p><u>En matière de contraintes liées au milieu et environnement de travail :</u> La forme des documents respecte les chartes graphiques et/ou politique qualité en vigueur et/ou les usages dans l'entreprise, de même que, le cas échéant, la réglementation applicable à chacune des activités afférentes.</p>		
	<p><u>En matière de résultats attendus :</u> Les acteurs opérationnels de la procédure disposent de l'ensemble des supports documentaires, préalablement validés par l'instance adéquate (responsable hiérarchique, une direction...) Les documents rédigés sont exploitables par les utilisateurs. Les documents respectent les règles d'écriture, les circuits de validation de l'entreprise.</p>		

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
<p>L'amélioration de la qualité du couple produits/process</p> <p>Le (la) Technicien (ne) de la qualité doit être en capacité d'identifier les sources de progrès dans une démarche d'amélioration continue, de conduire une analyse de risque afin d'anticiper les problèmes qualité et de réaliser un audit pour assurer le respect des standards sur le long terme.</p> <p>Le (la) Technicien (ne) de la qualité utilise les différents outils d'amélioration continue (Ishikawa, PARETO, 5 pourquoi, AMDEC, ...), les méthodes employées respectent la politique et les priorités de l'entreprise.</p>	<p>7. Identifier les sources de progrès</p> <p>L'identification des sources de progrès permet de localiser les éléments d'un processus pouvant faire l'objet d'un gain.</p> <p>L'identification des sources de progrès se fait à partir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - De la politique et des priorités de l'entreprise connues. - Des objectifs à atteindre à disposition. - De données significatives à disposition (non conformités, satisfaction client, coûts issues des différents services de l'entreprise). <p>Les outils de traitement de données sont disponibles et accessibles.</p>	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
		<p>L'UIMM territoriale centre d'examen définit les modalités d'évaluation en concertation avec l'entreprise et les acteurs concernés (entreprise, candidats, UIMM Territoriale...).</p> <p>Cette évaluation sera complétée par l'avis de l'entreprise.</p> <p>Modalités d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Evaluation en situation professionnelle réelle Ou - Présentation des projets ou activités réalisés en milieu professionnel Ou - Evaluation à partir d'une situation professionnelle reconstituée Et - Avis de l'entreprise 	<p>En matière de méthodes utilisées : La démarche intègre les éléments et modalités d'identification des sources de progrès (indicateurs, revues périodiques, brainstorming, ...). La méthode prend en compte la politique et la priorité de l'entreprise (impact en clientèle, gain ou amélioration interne....).</p>
			<p>En matière de moyens utilisés : Les outils de traitement des données retenus sont adaptés à l'objectif de progrès continu (tableau de bord, AMDEC, ...)</p>
			<p>En matière de liens professionnels / relationnels : Les parties prenantes (le personnel de production, services support, les clients, les fournisseurs...) du processus sont associées à la démarche d'amélioration continue.</p>
	<p>En matière de contraintes liées au milieu et environnement de travail : Les sources de progrès identifiées doivent prendre en compte la politique et les priorités de l'entreprise et son environnement (ex : contrainte technico-économique).</p>		
	<p>En matière de résultats attendus : Les sources de progrès identifiées sont justifiées et s'inscrivent dans une démarche d'amélioration continue.</p>		

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
	<p>8. Conduire une analyse de risque</p> <p>La conduite d'une analyse de risque doit permettre de quantifier (par exemple : gravité, probabilité occurrence, criticité) l'effet d'un dysfonctionnement.</p> <p>La conduite d'une analyse de risque se fait lorsque :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le périmètre de l'analyse est défini. - Les spécificités opérationnelles et la méthode d'analyse sont connues 	<p>L'UIMM territoriale centre d'examen définit les modalités d'évaluation en concertation avec l'entreprise et les acteurs concernés (entreprise, candidats, UIMM Territoriale...).</p> <p>Cette évaluation sera complétée par l'avis de l'entreprise.</p> <p>Modalités d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Evaluation en situation professionnelle réelle Ou - Présentation des projets ou activités réalisés en milieu professionnel Ou - Evaluation à partir d'une situation professionnelle reconstituée Et - Avis de l'entreprise 	<p><u>En matière de méthodes utilisées :</u> L'analyse est conduite en tenant compte des spécificités opérationnelles de l'entreprise afin de permettre l'élaboration d'un plan d'actions réaliste.</p> <p><u>En matière de moyens utilisés :</u> Les outils d'analyse de risques déployés sont adaptés aux réalités opérationnelles observées. (ex : Amdec, Pareto, Ishikawa...)</p> <p><u>En matière de liens professionnels / relationnels :</u> Les acteurs concernés sont associés dans l'analyse. (ex : services supports, production, client, fournisseur...)</p> <p><u>En matière de contraintes liées au milieu et environnement de travail :</u> Selon les spécificités et les méthodes de l'entreprise.</p> <p><u>En matière de résultats attendus :</u> Les risques sont identifiés, analysés et hiérarchisés.</p>

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
	<p>9. Réaliser un audit à partir d'un référentiel interne ou externe</p> <p>La réalisation d'un audit à partir d'un référentiel interne ou externe doit permettre de vérifier que la situation constatée respecte les exigences définies par les critères du référentiel. En cas d'écart, des recommandations sont formulées pour atteindre les critères du référentiel.</p> <p>La réalisation d'un audit se fait lorsque :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le type d'audit est défini (documentaire, processus, traçabilité, système, ...) - Les parties prenantes sont déterminées. - Le référentiel d'audit est connu peu importe sa provenance (ex : usine, normes applicables, audit 5S au poste de travail, ...). 	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
		<p>L'UIMM territoriale centre d'examen définit les modalités d'évaluation en concertation avec l'entreprise et les acteurs concernés (entreprise, candidats, UIMM Territoriale...).</p> <p>Cette évaluation sera complétée par l'avis de l'entreprise.</p> <p>Modalités d'évaluation :</p>	<p><u>En matière de méthodes utilisées :</u> La technique de questionnement utilisée permet d'obtenir les éléments nécessaires au renseignement du formulaire d'audit.</p>
		<ul style="list-style-type: none"> - Evaluation en situation professionnelle réelle <li style="text-align: center;">Ou - Présentation des projets ou activités réalisés en milieu professionnel <li style="text-align: center;">Ou - Evaluation à partir d'une situation professionnelle reconstituée <li style="text-align: center;">Et - Avis de l'entreprise 	<p><u>En matière de moyens utilisés :</u> Un formulaire d'audit est utilisé, celui-ci est adossé à un référentiel connu de l'utilisateur (audité).</p>
			<p><u>En matière de liens professionnels / relationnels :</u> Les audits sont réalisés en présence des utilisateurs évalués et en interaction avec eux.</p>
			<p><u>En matière de contraintes liées au milieu et environnement de travail :</u> L'audit est réalisé selon le référentiel, les spécificités de l'entreprise et en adéquation avec le planning.</p> <p><u>En matière de résultats attendus :</u> Le formulaire d'audit est correctement renseigné lors de la visite d'audit ; les commentaires et remarques qui y figurent permettent de caractériser les constats d'audit par rapport aux critères du référentiel.</p> <p>En cas d'écart, les pistes de progrès ou les recommandations sont formulées.</p>